

Commune de VAILHAUQUES BUDGET DE PRESENTATION Budget Primitif 2020

Le Budget Primitif 2020 des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens de saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Vailhauques et elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Budget Primitif est disponible à la consultation en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture au public.

DONNEES GENERALES :

La population :

La commune de Vailhauques compte au 01/01/2020 2607 habitants avec une augmentation en 10 ans de 489 habitants, soit 24.49% de population supplémentaire. On note un ralentissement sur les 4 dernières années, essentiellement dû à l'absence de nouveaux programmes de constructions sur la commune. La population devrait à nouveau augmenter avec l'arrivée des habitants du collectif Les Rives de la Coste et celle prévue des habitants du cœur de village. De même 2 autres projets d'urbanisation sont en cours avec l'arrivée en 2020-2021 d'environ 80 nouveaux logements.

Les élèves :

Le nombre d'élèves dans les écoles publiques de la commune varie en fonction de la réalisation de programmes de construction. Après une hausse constante des effectifs entre 2010 et 2014 (notamment en maternelle), la tendance s'est inversée avec une légère baisse depuis 2018.

LE BUDGET

II - La dette

Le montant de la dette a augmenté fortement en 2017 car la commune a engagé d'importants investissements tels que :

- Réhabilitation du chemin neuf (300000€),
- réfection des terrains de tennis (100000€),
- extension de l'âge d'or (100000€),
- démolition de la salle paroissiale et réfection des murs de l'église (110000€)
-

Le taux d'endettement reste à un niveau très correct pour notre commune et s'élève à : 453€ par habitant au 1^{er} janvier 2020. Un nouvel emprunt est prévu au budget 2020 de 250000€ pour financer une partie des travaux de la nouvelle mairie

Malgré une augmentation en 2018, la capacité de désendettement (le nombre d'années théorique qu'il faudrait pour que la commune rembourse la totalité de sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son autofinancement disponible) reste très rapide (2.08 années). Cet indicateur est un signe de bonne santé des finances communales.

ne provient de l'imposition des ménages sur l'habitation et est calculé sur des bases (valeur locative du bien), qui sont réévaluées chaque année. L'évolution de ces bases oscille entre 0.4 et 2.2% sur

les 10 dernières années.

En 2020, les bases ont été réévaluées de 0.9% et la commune a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition pour ne pas alourdir davantage le budget des ménages. Les taux pour 2020 sont :

Taxe d'habitation : 20.15 (bloqué avec la nouvelle mise en place de la réforme sur l'imposition)

Taxe foncière bâti : 21.72

Taxe foncière non bâti : 69.73

En principe, une augmentation de 1% sur les taux des différentes taxes rapporte à la commune en moyenne 12000€ pour l'ensemble des 3 taxes.

A - Les taux d'imposition

Evolution des taux d'imposition sur 10 ans

Série 1 : FNB ; Série 2 : TH ; Série 3 : FB

Evolution de ces taux en pourcentage d'une année sur l'autre

B - Les bases d'imposition :

Les bases d'impositions augmentent chaque année, d'une part grâce aux nouvelles constructions et d'autre part par la volonté de l'Etat qui revalorise chaque année les bases.

Le graphique ci-dessous permet de comparer l'évolution globale du montant des bases (réévaluation de l'Etat + augmentation de la matière imposable sur la commune), l'impact des augmentations décidées par l'Etat, ainsi que les augmentations liées à l'évolution de la matière imposable sur la commune.

LE BUDGET 2020

Le budget est composé de 2 sections : l'investissement (pour les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune) et le fonctionnement (pour régler les dépenses du quotidien et permettre aux différents services de fonctionner).

Il est rappelé que selon le principe de prudence budgétaire, les dépenses sont estimées à leur montant maximum et les recettes à leur montant minimum.

I ó Investissement

	INVESTISSEMENT
	DEPENSES
Prévisionnel - Budget primitif 2020 – dépenses nouvelles	1 395 071.15
Restes à réaliser de l'année 2019	1 386 455.00

er compte tenu du renouvellement du conseil municipal. Il a été décidé en matière d'investissement de s'en tenir principalement à la poursuite des travaux déjà engagés et de prévoir uniquement les travaux d'acquisition et d'aménagement des locaux de la nouvelle mairie.

- Poursuite des projets pluri annuels :
 - Electrification avec remise en état de l'éclairage public,
 - Travaux de voirie,
 - Travaux d'entretien de village
- Nouveaux programmes :
 - Acquisition et aménagement de la nouvelle mairie

B - Les recettes :

Les recettes d'investissements proviennent essentiellement des subventions accordées ou prévues en fonction des divers programmes lancés ou à venir, de la récupération de la TVA, de l'emprunt et des taxes d'urbanisme. Les principaux financeurs sont le département, la région, l'état et la CCGPSL.

Pour financer ses travaux, la commune affecte également tout ou partie de son excédent de fonctionnement, à l'investissement.

Diverses demandes d'aides sont en cours auprès des différents financeurs et la commune a prévu de réaliser un emprunt de 250000p.

La commune a affecté une partie de son excédent de fonctionnement à l'investissement (567931.66p).

II ó Fonctionnement

	FONCTIONNEMENT
	DEPENSES
Prévisionnel	
Budget Primitif 2020	2 584 517.00

A ó Les dépenses

La commune poursuit ses efforts sur la maîtrise des dépenses.

Sur la période 2013-2020, les prévisions du budget de fonctionnement augmentent en moyenne de 3.36% par an.

Entre 2019 et 2020, la hausse du budget prévisionnel n'est que de 0.26%.

Les augmentations ou diminutions sont les suivantes :

Objet - Dépenses	Montant Prévisionnel De 2020	Pourcentage D'évolution par rapport aux prévisions de 2019
Chapitre 012 Dépenses de personnel	1114005	-1.22
Chapitre 011 Charges de gestion (fluides, entretien, téléphone, assurancesí .)	779237	-5.88
65- Autres charges (indemnités élus, subvention, contingent incendie)	189500	15.93
66 ó intérêts des emprunts	35300	0.86
67- charges exceptionnelles	5000	-68.75

	1475	32.52
nt	460000	17.80

[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Les recettes du budget proviennent essentiellement des impôts - taxes et des dotations - participations qui représentent 77.69% des recettes réelles de fonctionnement.

Les augmentations ou les diminutions entre 2019 et 2020 sont les suivantes

Objet - Recettes	Montant Prévisionnel De 2020	Pourcentage d'évolution par rapport aux prévisions de 2019
73- impôts et taxes	1472608	2.39
74- dotations et participations (dotations de l'état, de la CCGPSLÍ)	558206	2.93
70 ó vente de produits finis (cantine, caveaux, électricité)	183450	12.96
77- produits exceptionnels	0	0
75- autres produits de gestion courante	27105	39.36
013 ó remboursement sur charges de personnel	43148	39.16
002 ó excédent de fonctionnement reporté	300000	0

LE PERSONNEL

I ó Composition des effectifs - Missions

En au 1^{er} janvier 2020, la commune rémunère 39 agents représentant 31.93 équivalent temps plein. Ce nombre évoluera dans l'année compte tenu des départs ou arrivées.

Le personnel est essentiellement affecté aux écoles pour l'animation (cantine, ALP, centre de loisirs), l'aide aux enseignants, et le nettoyage des locaux.

Dans les services administratifs, le personnel est affecté à l'accueil du public, à l'aide sociale et au fonctionnement de tous les services de la collectivité (état civil, urbanisme, finances, gestion du personnel, élections, sécurité, les marchés publics, festivités, communication, sinistres, population, agenda 21 í .)

Le service technique s'occupe essentiellement des espaces verts et de l'entretien des voies et des bâtiments.

La police a en charge toutes les missions de contrôle et de surveillance sur le territoire.

Au titre de ses missions facultatives, la commune gère également l'agence postale communale.

REPARTITION DU PERSONNEL DANS LES DIFFERENTS SERVICES

II - Evolution des effectifs

Entre 2018 et 2019, l'augmentation de la masse salariale est due essentiellement aux remplacements d'agents placés en longue maladie. La commune maintient les rémunérations des agents absents et pourvoit aux remplacements. Le remboursement des salaires des agents absents par l'assurance privée de la commune se retrouve en recettes de fonctionnement à l'article 6419.

LES INDEMNITES DES ELUS

Les indemnités des élus sont fixées réglementairement par référence à l'indice terminale de la fonction publique, en fonction de la taille de la commune.

Pour Vailhauques, les taux maxi sont les suivants :

	% de l'indice terminal de la FPT
--	----------------------------------

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

ont les suivantes :

	% de l'indice terminal de la FPT En 2019	% de l'indice terminal de la FPT En 2020	% d'augmentation
maire	24.53%	29.46%	20.09%
Adjoint	13.00%	13.00%	0%
délégué	13.00	13.00%	0%

A vailhauques le 10 juillet 2020
Le Maire, Hussam AL MALLAK

